

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Un certificat médical est-il obligatoire pour faire du sport ?** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Un certificat médical est-il obligatoire pour faire du sport ?** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F1030/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F1030/abonnement))

Un certificat médical est-il obligatoire pour faire du sport ?

Vérfié le 11 juillet 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé des sports

L'obligation de fournir un certificat médical dépend de la façon dont vous pratiquez ce sport : au sein d'un **club** affilié à une fédération sportive ou non (structure commerciale ou associative), **seul** ou en **milieu scolaire**.

Club

La réglementation diffère selon que le club est affilié ou non à une fédération sportive.

Non affiliée à une fédération sportive

Votre club peut vous demander de fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.

Ce n'est pas une obligation légale, mais une condition liée au règlement du club. La fréquence de présentation du certificat est prévue par le règlement interne de cette structure.

Affiliée à une fédération sportive

La réglementation diffère selon que vous êtes majeur ou mineur.

Vous êtes majeur

Selon le sport pratiqué, un certificat médical peut vous être demandé.

Le certificat doit attester de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Renseignez-vous auprès de votre club ou de votre fédération.

Vous êtes mineur

L'obligation de fournir un certificat médical dépend de la discipline pratiquée.

Disciplines sportives à contraintes particulières

Il s'agit des disciplines suivantes :

Alpinisme

Plongée subaquatique

Spéléologie

Sports, pratiqués en compétition, pour lesquels le combat peut prendre fin par K-O (boxe anglaise, kick boxing, savate, ...)

Sports comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (tir, ball-trap, biathlon)

Sports, pratiqués en compétition, comportant l'utilisation de véhicules, à l'exception du modélisme automobile radioguidé (sport-auto, karting et motocyclisme)

Sports aéronautiques pratiqués en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme (voltige aérienne, vol à voile, vol libre, ...)

Parachutisme

Rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII

Dans ce cas, vous devez fournir un certificat médical daté de moins d'1 an au jour de la demande de la licence. Le certificat doit attester de l'absence de contre-indication à la pratique du sport concernée.

Autres disciplines sportives

Vous devez remplir un questionnaire de santé avec l'aide de vos parents.

Selon vos réponses au questionnaire, vous devrez fournir l'un des documents suivants pour obtenir votre licence :

Attestation de renseignement du questionnaire

Certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport concernée. Le certificat doit dater de moins de 6 mois au jour de la demande de licence.

Seul

Si vous souhaitez participer à une compétition sportive, les modalités d'inscription diffèrent selon l'organisateur : fédération sportive ou autres organismes (mairie, association).

Compétition d'une fédération sportive

Ouverte au sportif non licencié

Vous êtes majeur

Selon le sport pratiqué, un certificat médical peut vous être demandé.

Le certificat doit attester de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Renseignez-vous auprès de votre club ou de votre fédération.

Vous êtes mineur

Vous devez remplir un questionnaire de santé avec l'aide de vos parents.

Selon vos réponses au questionnaire, vous devrez fournir l'un des documents suivants pour participer à la compétition :

Attestation de renseignement du questionnaire

Certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport concernée. Le certificat doit dater de moins de 6 mois au jour de la compétition.

Réservée au sportif licencié

obtenir la licence compétition (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1029>)

Compétition d'autres organisateurs (mairie, association)

Si vous souhaitez participer à une compétition organisée par une mairie ou une association, les organisateurs peuvent vous demander de fournir un certificat médical.

Scolaire

Cours obligatoires d'éducation physique et sportive (EPS)

Un établissement scolaire ne peut pas exiger un certificat médical pour suivre les cours obligatoires d'EPS.

En revanche, il peut demander un certificat médical d'inaptitude (totale ou partielle) à tout élève voulant être dispensé de cours d'EPS.

Activités sportives facultatives au collège et lycée

La réglementation diffère selon la discipline sportive.

Cas général

Pour obtenir ou renouveler une licence d'une fédération sportive scolaire (UNSS, UGSEL, USEP), vous n'avez pas à présenter de certificat médical.

Sports à contraintes particulières

Certains sports font l'objet d'exigences particulières en matière de sécurité :

Alpinisme

Plongée subaquatique

Spéléologie

Sports, pratiqués en compétition, pour lesquels le combat peut prendre fin par K-O (boxe anglaise, kick boxing, savate, ...)

Sports comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (tir, ball-trap, biathlon)

Sports, pratiqués en compétition, comportant l'utilisation de véhicules, à l'exception du modélisme automobile radioguidé (sport-auto, karting et motocyclisme)

Sports aéronautiques pratiqués en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme (voltige aérienne, vol à voile, vol libre, ...)

Parachutisme

Rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII

Pour obtenir ou renouveler une licence d'une fédération sportive scolaire (UNSS, UGSEL, USEP) pour pratiquer l'une de ces disciplines sportives, vous devez présenter un certificat médical.

Le document doit attester de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concerné.

Il doit également dater de moins d'1 an au jour de la demande de la licence.

Pour obtenir ce certificat, vous devez effectuer un examen médical spécifique. Pour en savoir plus, contactez votre médecin traitant.

Textes de loi et références

Code du sport : articles L231-2 à L231-4 (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?>

- [idSectionTA=LEGISCTA000006167042&cidTexte=LEGITEXT000006071318](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006167042&cidTexte=LEGITEXT000006071318))
Certificat médical

Code du sport : articles R231-1 à D231-1-5 ([https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000006167080/2022-](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000006167080/2022-06-24/#LEGISCTA000006167080)

- [06-24/#LEGISCTA000006167080](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000006167080/2022-06-24/#LEGISCTA000006167080))
Certificat médical : articles D231-1-1 à D231-1-5

Code de l'éducation : articles D312-1 à D312-6 (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?>

- [idSectionTA=LEGISCTA000006166809&cidTexte=LEGITEXT000006071191](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006166809&cidTexte=LEGITEXT000006071191))
Sport à l'école

Code du sport : article A231-1 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?>

- [idSectionTA=LEGISCTA000035434213&cidTexte=LEGITEXT000006071318](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000035434213&cidTexte=LEGITEXT000006071318))
Certificat médical pour sports à contraintes particulières

Décret n°2021-564 du 7 mai 2021 relatif aux modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence d'une fédération sportive

- (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486809>)

Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824>)
Questionnaire de santé

Services en ligne et formulaires

Vous faut-il un certificat médical pour faire du sport ? ([https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51612)

- [public.fr/particuliers/vosdroits/R51612](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51612))
Simulateur

Questionnaire de santé pour le renouvellement d'une licence sportive ([https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47821)

- [public.fr/particuliers/vosdroits/R47821](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47821))
Formulaire

Questions ? Réponses !

Quelles sont les activités sportives accessibles aux personnes handicapées ? ([https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F711)

- [public.fr/particuliers/vosdroits/F711](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F711))

Voir aussi

VOIR AUSSI

- Licence sportive (licence compétition ou loisir) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1029>)
Service-Public.fr
- Cotisations à une association (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3175>)
Service-Public.fr
- Assurances pour le sport (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2143>)
Service-Public.fr
- Certificat médical et pratique sportive (<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/securite-sur-la-voie-publique/article/Le-certificat-medical>)
Ministère chargé des sports
- Liste des sports à contraintes particulières (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&idArticle=LEGIARTI000033170937>)
Legifrance